

Gries Infos www.gries.eu N° 39 Avril 2018



ACTUALITES



VIE SCOLAIRE



ASSOCIATIONS





Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Ce début d'année a été consacré en grande partie à l'élaboration du budget communal pour l'année 2018. Le budget primitif, qui a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 27 mars dernier, est le fruit d'un gros travail de concertation et d'arbitrage. Je tiens à saluer l'implication de chacune et chacun, ainsi que la richesse des débats qui ont prévalu à son élaboration.



La bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement (grâce à nos efforts d'économie), nous a permis d'amortir l'impact de la baisse des dotations de l'Etat et de prendre en compte les incertitudes qui existent quant aux futures subventions et modifications de la fiscalité locale (taxe d'habitation).

Elle permettra également de faire face à nos échéances d'emprunts ainsi que de planifier le financement de nos investissements à venir.

En cette année 2018, il est à relever que le budget qui vous est présenté dans ce bulletin a été voté sans augmentation des taux d'imposition.

Un très grand chantier vient de démarrer fin mars avec les travaux d'aménagement de la rue de Bischwiller, travaux qui s'échelonneront tout au long de cette année. Nous nous efforcerons naturellement de réduire au maximum les contraintes passagères pour les riverains et vous remercions de votre compréhension. Je rappelle que ces travaux de voirie, hormis l'éclairage public, sont financés par la Communauté des communes de la Basse-Zorn.

Deux autres gros chantiers débuteront cet été, avec la mise aux normes d'accessibilité de la mairie, ainsi que la création d'une nouvelle salle de conseil municipal, qui servira également de salle de réunion et de rencontres pour les associations locales. Du fait de ces travaux, la mairie sera temporairement délocalisée à la sortie du village vers Marienthal (120, rue Principale) à partir de mi-juin.

En ce début de saison arrive également le temps des fêtes et des barbecues entre amis. N'oubliez pas de prévenir et de respecter votre voisinage pour que ces belles soirées se déroulent de la meilleure façon. De la même manière, veillez à éviter toutes formes de nuisances sonores, de faire preuve de civisme et courtoisie au volant et de respecter les règles de stationnement.

Pour terminer, je vous informe que la périodicité de votre bulletin d'information va changer avec dorénavant trois parutions par an (en avril, septembre et décembre) au lieu de quatre jusqu'à présent.

Je vous souhaite d'ores et déjà une agréable saison estivale. Esch wensch eich e àngenahmi Sùmmerzitt.



Votre Maire, Eric HOFFSTETTER

Vie communale

Finances communales



Approbation du Compte Administratif 2017

La commune est tenue de rendre compte chaque année des opérations budgétaires qu'elle a exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats de cet exercice sont la preuve d'une gestion saine de la commune qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le Compte Administratif de l'année 2017 a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 27 mars 2018. Les économies réalisées par la commune, notamment en dépenses de fonctionnement, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de 205 148 €.

	Réalisé 2017	
Section de fonctionnement		
Dépenses	1 494 939.04 €	
Recettes	1 700 087.17 €	Dont 30 000 € report 2016
Excédent	205 148.13 €	
Section d'investissement		
Dépenses	372 842.24 €	
Recettes	457 417.08 €	Dont 66 141.04 € report 2016
Excédent	<i>85 574.84 €</i>	
Excédent total	290 722.97 €	

Vote du Budget Primitif 2018



Le budget primitif 2018 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 27 mars 2018. Après analyse et explications, au vu des efforts de la collectivité sur la baisse continue des dépenses de fonctionnement et les recettes escomptées, la commune a décidé de ne pas augmenter en 2018 les taux d'imposition des taxes locales.

Le Budget 2018 d'un montant de 2 872 486.51 € s'équilibre en recettes et en dépenses, et se décompose comme suit :

Section de **fonctionnement** : 1 685 095.00 € (dépenses et recettes) Section d'**investissement** : 1 187 391.51 € (dépenses et recettes)

Les dépenses d'investissement 2018

Après une année 2017 de « transition » dans les gros travaux, l'année 2018 concernera deux grands projets, avec le démarrage des travaux de restructuration de la mairie et la construction d'une annexe, ainsi que la réalisation de l'éclairage public de la rue de Bischwiller.



Structure des dépenses d'investissement

Dépenses	Crédits d'investissement 2018	1 053 398.69 €
	Crédits reportés 2017	133 992.82 €
		1 187 391 51 €

Personnel communal

Formation aux premiers secours

Une formation aux 1^{ers} secours a eu lieu le 20 février 2018 à la mairie à l'attention des agents communaux et des élus.



Dispensée par la société CARDIA PULSE, cette formation a permis de découvrir le fonctionnement d'un défibrillateur et de connaître les bonnes pratiques à adopter face à des victimes en arrêt cardiaque.



La commune dispose de deux défibrillateurs :

- à la mairie,
- à l'Espace « La Forêt ».



Mouvement de personnel à la Mairie

Plusieurs agents des services administratifs ont ou vont quitter la mairie de Gries.

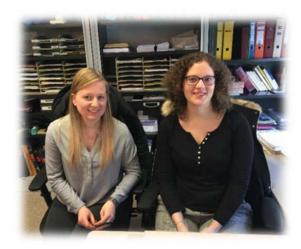
Il s'agit de Madame Carole BERNOLD qui a demandé une mise en disponibilité de trois ans renouvelable à compter du 1er avril 2018 pour exercer une activité professionnelle privée, et de Madame Charlotte GLESS dont le départ interviendra le 26 avril 2018 et qui rejoindra la mairie de Mommenheim.

La commune de Gries les remercie vivement pour le travail accompli au service de la collectivité et leur souhaite bonne continuation dans la poursuite de leur carrière.

Pour les remplacer, la commune a recruté Madame Lauranne HIRTZ qui a pris ses fonctions le 03 avril dernier et qui sera en charge notamment de l'accueil et de l'état-civil. Elle a également recruté Madame Corinne KAMMER, qui travaille actuellement à la mairie de Gambsheim et qui prendra ses fonctions le 1^{er} juin prochain.



Madame Carole BERNOLD



Mesdames Lauranne HIRTZ (à gauche) et Charlotte GLESS (à droite)

Travaux

Travaux d'aménagement rue de Bischwiller

Les travaux d'eau potable ont démarré le 26 mars dernier avec la pose de nouvelles conduites par l'entreprise ROTT.

Les travaux de restructuration de l'éclairage public seront réalisés par l'entreprise FRITZ Electricité.

L'entreprise PONTIGGIA se chargera de la réfection de la chaussée (enrobés et trottoirs) à compter de la fin du mois de juin.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalétique en place.





Travaux de restructuration de la mairie et construction d'une annexe

Le projet suit son cours, l'équipe de maitrise d'œuvre travaillant actuellement sur la préparation des marchés de travaux, ceux-ci seront conclus d'ici l'été. Les travaux démarreront courant du mois d'août.

Comme indiqué dans notre précédent bulletin d'information, les services de la mairie vont déménager dans les locaux de SIBI, au 120, rue Principale. Les nouveaux locaux seront opérationnels à compter du lundi 18 ou mardi 19 juin 2018.

Les coordonnées de la mairie resteront inchangées Tél. : 03 88 72 42 62 courriel : mairie-gries@wanadoo.fr



Travaux dans les bâtiments communaux

La Commune réalise chaque année des travaux d'entretien et d'amélioration de ses équipements

Tennis

Travaux de réparation de la charpente et réparation de la toile



Ecole Elémentaire

Installation d'une clôture autour de la cour



Réparation de 2 découpes sur le tapis par collage d'empiècements en bâche PVC







Contrat global de contrôle et de vérification des équipements sportifs

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des spectateurs, la commune a signé, avec la société SATD, un contrat pour un contrôle annuel des équipements de basket-ball et de football, ainsi que la vérification de tous les points de contrôle en hauteur.



Urbanisme

Transformation du POS en PLU

La transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme poursuit son chemin.



De nombreuses réunions techniques avec les élus et les partenaires se sont déroulées ces derniers mois en ce qui concerne le futur zonage et le règlement.

Une nouvelle présentation de ces documents est prévue fin mai aux Personnes Publiques Associées (*Services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, ...)* pour validation, en vue de l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal début juillet.

Après cette phase, une enquête publique pourra avoir lieu à partir de la fin d'année 2018. Pour tous renseignements, contactez la mairie.



Nettoyage de printemps

Encore et toujours des déchets ...!

Environ 80 bénévoles se sont retrouvés à Gries le samedi 24 mars 2018 pour le traditionnel nettoyage de printemps.

Cette action citoyenne s'est déroulée toute la matinée et a mobilisé les élus, les agents communaux, les membres des associations locales, les militaires du 54^{ème} Régiment de Transmissions et les habitants volontaires adultes et enfants.



Munis de gilets jaunes fluo, de gants et de sacs poubelles pour le tri, les bénévoles ont traqué cannettes, bouteilles en verre et en plastique mais aussi papiers, couches, déchets alimentaires, mégots, ...



Certes, la quantité de déchets ramassés était un peu moindre que les années précédentes, mais en grande partie parce que le personnel communal parcourt régulièrement forêts, chemins et routes traversant la commune.

La municipalité rappelle que les dépôts sauvages sont interdits en vertu de la loi du 15 juillet 1975 et passibles d'amendes. Se débarrasser des déchets est un comportement inadmissible et irresponsable, pollue sols, eaux et air et dégrade la beauté des paysages.

En fin de matinée, la commune a offert le déjeuner à l'ensemble des participants à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt », afin de les récompenser pour les efforts fournis au service de la collectivité.

Rappel des réglementations en vigueur

Celles-ci encadrent les droits individuels des citoyens au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.



Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer régulièrement les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur les trottoirs.

Troubles de voisinage

Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code la Santé Publique.

<u>Principe général</u>: sont interdits, jour et nuit, sur toute la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, pouvant porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.



<u>Propriétés privées</u>:

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont interdits les dimanches et jours fériés, selon arrêté municipal du 09/12/1999. Toute infraction peut être sanctionnée par des contraventions.



Salubrité publique

Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, les pelouses, plates-bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants. Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser immédiatement par tout moyen approprié le domaine public et ses dépendances des déjections. Des sachets plastiques « Toutounet » sont disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt ».



L'arrêté municipal du 10/5/2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.





Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit. Conformément à la circulaire ministérielle du 11/02/2014 et en complément de celle du 18/11/2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits toute l'année. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.

Joies et peines en 2017

Naissances



27 janvier 2017

Noé HELMLINGER

30 janvier 2017

Chloé ANCKLY

12 mars 2017

Erin WEIBEL

28 mars 2017

Mélissandre MATZ

17 avril 2017

Lucas STURTZER

20 avril 2017

Alexandre MARTY

21 mai 2017

Théa PARRE

05 juin 2017

Margaux BURNER

07 juin 2017

Mila FRIESS

10 août 2017

Lhoris MINCK

20 août 2017

Lila DOUGHOUAS

30 août 2017

Arthur NINOT

1er septembre 2017

Kellya RITTER

04 septembre 2017

Ava LAZARUS

07 septembre 2017

Anna WALUSZKA

15 septembre 2017

Clément MILLEMANN

21 septembre 2017

Lili ROBERT

27 septembre 2017



Hugo SALING

02 octobre 2017

Antoine FREUDENREICH

12 octobre 2017

Chloé FREY

14 novembre 2017

Sacha JESEL

22 novembre 2017

Léa PETER

11 décembre 2017

Gabriella NIEDOSIK

17 décembre 2017

Alice HEITZ

28 décembre 2017



Mariages

Sébastien FRITSCH & Morgane KORTH

Samedi 06 mai 2017

Vincent STEINMETZ & Camélia CERVINSCHI

Vendredi 02 juin 2017

Christophe JUND & Aurore WALTER

Jeudi 03 août 2017

Jérémy SEGUIN & Julie LORENTZ

Samedi 12 août 2017

Thibaut DORSCHNER & Marion NOLETTA

Samedi 02 septembre 2017

Grégory BIGNET & Angélique JOSEPH

dit LEHMANN

Samedi 23 septembre 2017

Décès

Louise GIESSLER née KIEFFER

03 janvier 2017 - 92 ans

Frieda MEISSNER née BERGER

03 janvier 2017 - 87 ans

Marie-Louise HOFF née WEISSLER

14 janvier 2017 - 71 ans

Michel HOFF

22 février 2017 - 75 ans

Guy BAUMANN

05 mars 2017 - 63 ans

Pierre GOMMENGINGER

02 avril 2017 - 79 ans

Mario FAONIO

17 avril 2017 - 84 ans

Yvette MERTZ née SCHWARTZ

24 avril 2017 - 84 ans

Suzanne VOLTZENLOGEL née WEHRLE

24 avril 2017 - 86 ans

Lili SCHWALLER née VOLTZENLOGEL

20 mai 2017 - 87 ans

Jean-Marc FUNFROCK

26 mai 2017 - 47 ans

Gabrielle ANCKENMANN née KEITH

03 juin 2017 - 70 ans

Robert MEISSNER

11 juin 2017 - 79 ans

Carmen LEMAITRE née HAMM

29 août 2017 - 64 ans

Elise KLIEBER née WOLFF

14 septembre 2017 - 95 ans

Rose Marie WACK née SCHMIDT

16 novembre 2017 - 60 ans

Marcel JUND

30 novembre 2017 - 80 ans



Grands anniversaires



Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :

80ème anniversaire

- Paul HUNSINGER, né le 12 janvier 1938
- Adrienne SCHILD née WAMBST-LORICH, née le 25 janvier 1938
- Marguerite HEITZ née LORENTZ, née le 18 avril 1938



Arsène SCHMITT né le 24 décembre 1937



Pierre JUND né le 05 février 1938



Mariette HEITZ née FREUND née le 14 avril 1938



Charles JUND né le 26 février 1933

85ème anniversaire

- Willy KUHN, né le 20 décembre 1932
- Jeannine VIGLIARON née NAU, née le 17 avril 1933

90ème anniversaire

- Frieda JUND née WEHRLE, née le 24 décembre 1927



Marthe JUND née RAPP née le 26 février 1928

Noces d'Or (50 ans)

- Epoux Gérard et Suzanne HULSKEN mariés le 27 janvier 1968
- Epoux Pierre et Simone KASTENDEUCH mariés le 09 avril 1968

95ème anniversaire



Marguerite KUPFERLE née HAMMER née le 04 février 1923

- Epoux Albert et Marie-Louise BRANDT mariés le 15 février 1968
- Epoux René et Monique HEITZ mariés le 19 avril 1968



Fêtes et Cérémonies

Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2017

Un engagement collectif



La remise des prix du concours communal des maisons fleuries à Gries, a permis d'honorer les habitants qui participent à l'embellissement du village grâce aux fleurs.

La réputation de l'Alsace fleurie n'est plus à faire. Les habitants et les touristes ont bien en tête l'image d'une Alsace colorée grâce à un fleurissement soigné et varié. C'est ainsi qu'avec l'aide des habitants, chaque ville, chaque village, se rend accueillant avec un cadre de vie agréable. Le fleurissement peut s'exprimer à une fenêtre, à un balcon, dans un jardin... c'est l'originalité des compositions et leur entretien qui fait la qualité du fleurissement et non la quantité.

La commune de Gries organise depuis de nombreuses années maintenant ce concours des maisons et jardins fleuris. Le fleurissement est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Le jury, sous la houlette de Jacky NOLETTA, n'a pas eu la tâche facile pour sélectionner les 81 participants et le choix des 38 lauréats fut parfois bien difficile au vu de la qualité des réalisations.

Le maire, Eric HOFFSTETTER dans son discours a adressé ses plus vives félicitations à l'ensemble des lauréats pour les efforts consacrés à l'amélioration du cadre de vie de la commune. Il a également remercié le jury, la commission « fleurissement », les membres externes du jury Simone BAINIER, Antoine EHRHARDT, Pierre-Paul VALENTIN et Jacky NOLETTA, adjoint au maire, qui par ses initiatives participe largement à l'embellissement de la commune en toutes saisons avec l'aide très précieuse des ouvriers communaux. La commune de Gries demeure ainsi un village toujours plus verdoyant, toujours plus beau et où il fait bon vivre. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune.

Les lauréats:

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

Albert BAPST, Bernard BENDER, Robert HUTTEL, Gérard HEYMELOT, Christophe LORENTZ, Jean-Claude STOECKEL, Denis BENARBIA, Pierrette KRUTH, Gilbert HOHWALD, Cyril JESEL, Michel KAPFER, René KRAENNER, Georges REMPP, Georges SCHWEICKART, Marthe WABNITZ, Etienne BRESTENBACH, Christian FOEHRENBACHER, Michel JESEL, Robert JUND, Pierre ZIPPER, Jean-Claude BIERLING, Jean-Paul BURKARDT, Robert GASS, Jean-Claude GOEHLINGER, Jean-Michel LAEUFER, Raymond SCHOTT, André KERTZINGER, Patrice LAEUFER, Gilles MAECHLING, Alfred MUHL, Claude WIEDEMANN, Roland WIEDEMANN.

2^{ème} catégorie : maison seule

Eugène JUND, Roland JUND, Patrice ZUMSTEIN, Pierre SCHOCH.

3^{ème} catégorie : restaurants, commerces

Restaurant « Au Kehrhof », Garage HERRMANN.



Passation de commandement

La commune de Gries a accueilli le vendredi 13 avril dernier sur le parvis de l'Espace « La Forêt » une cérémonie de passation de commandement au sein de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmission de Haguenau, sous la présidence de son commandant, le lieutenant-colonel Bruno DEMANET.

Cette passation a concerné le Capitaine Benjamin MELLE, quittant le commandement, et le Capitaine Julien HENON, prenant le commandement, qui ont vécu cette journée d'une grande importance dans leur carrière d'officier.



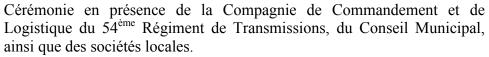
En présence de nombreuses personnalités, dont M. le Maire Eric HOFFSTETTER cette cérémonie militaire s'est déroulée en secteur civil au vu des liens de jumelage qui unissent la commune de Gries à ce régiment.

Cérémonie de la Fête de la Victoire



Mardi 08 mai 2018 à 10h45

au monument aux Morts



Remise de distinctions. Verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

<u>Fête de la Musique</u>



Venez nombreux à la <u>Fête de la Musique</u> le mercredi 20 juin 2018 à partir de 18h30

Espace « La Forêt »

organisée par la Musique Municipale de Gries

La fête de la musique se déroulera en plein air (ou dans la salle des Fêtes en cas de mauvais temps). Le programme sera annoncé par voie de presse et affichage aux endroits habituels.

Grillades et boissons sur place



Festivités du 14 juillet 2018



La célébration de la Fête Nationale aura lieu le

vendredi 13 juillet 2018 à 20h30

au monument aux Morts

Au programme

Cérémonie au Monument aux Morts (à l'Espace « la Forêt » en cas de mauvais temps)

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions aux enfants

Défilé avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmissions

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt », organisée par le Football-Club de Gries, avec l'orchestre « Santa Rosa »

Spectacle pyrotechnique aux alentours de 23h

Buvette et restauration sur place



Seefest

Comme tous les ans, nous sommes cordialement invités au traditionnel

SEEFEST du Ohmbachsee qui aura lieu du vendredi 20 juillet 2018 au dimanche 22 juillet 2018.

200

N'oubliez pas de saluer les « Griesois du Palatinat », habitants de notre commune jumelée, vous passerez un moment toujours agréable autour de ce beau lac.





Vie scolaire

ECOLE MATERNELLE

Découverte des Arts du cirque

Pendant quatre matinées, les élèves de l'école maternelle ont découvert les arts du cirque grâce à l'intervention de l'école « Graine de Cirque » de Strasbourg.

A travers divers ateliers, ils ont pu pratiquer la jonglerie, l'équilibre sur objet, l'acrobatie et l'expression.

Au vu de leurs sourires, nul doute qu'ils prendront plaisir à présenter le fruit de leur travail lors du spectacle de fin d'année.

Un grand merci à la commune qui a financé ce projet.



Parcours d'orientation : « faire du sport comme les grands »



Après des semaines d'entraînement, les élèves de l'école maternelle ont participé au traditionnel parcours d'orientation. Pour cette occasion, les enfants ont revêtu short, tee-shirt et baskets pour faire du sport « comme les grands ».

Avant chaque atelier, les élèves ont reçu une enveloppe contenant deux photos : une première indiquant l'atelier qu'ils devaient effectuer, une seconde désignant le lieu où ils devaient se rendre.

Les enfants ont dû décrire les photos en utilisant le vocabulaire adéquat.

Ensuite, ils ont évolué dans les ateliers ayant pour objectif de grimper, franchir, s'équilibrer, rouler, ramper et sauter.

Cette matinée a été l'occasion de réinvestir les compétences travaillées en salle de jeux depuis le début de l'année.

Spectacle de fin d'année



Le vendredi 15 juin 2018 à partir de 16h, un spectacle de fin d'année sera présenté par les élèves à l'Espace « La Forêt ». Suite à quoi, seront proposés divers jeux si le nombre de parents volontaires le permet.

L'association de parents d'élèves « Les graines de mômes » se chargera de la restauration. Afin de gérer au mieux les commandes, une prévente de tickets sera organisée.

L'école maternelle est à la recherche de parents volontaires pour aider à l'organisation de la kermesse! Vous pourrez prochainement vous inscrire sur la liste qui sera mise à disposition à l'école.

Mini-olympiades

Elles auront lieu, si le temps le permet, au terrain de tennis de Gries le **vendredi 29 juin 2018** (avec possibilité de repli au hall des sports en cas de mauvais temps).



ECOLE ELEMENTAIRE

Elections des délégués : Tous aux urnes petits citoyens !

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, les élèves de l'école élémentaire ont participé à des élections de délégués dans la semaine du 15 au 19 janvier 2018. Chaque enfant a fabriqué sa propre carte électorale. Une campagne a été réalisée par les futurs candidats, affiches et promesses électorales à l'appui. Chacun a pu exprimer sa voix de manière anonyme lors du vote en glissant son bulletin dans l'urne.



S'en est suivi un dépouillement dans les règles de l'art. Pour chacune des classes, deux délégués et deux suppléants ont été élus. Félicitations à eux !

Carnaval : jour de fête pour les élèves

Tous les élèves de l'école élémentaire ont joyeusement donné libre cours à leur imagination à mardi gras. Dans la cour de l'école, se sont cotoyés de drôles de clowns, de gracieuses princesses, de dynamiques cowboys et indiens, d'intrépides ninjas et bien d'autres héros.

En classe, après une parade et quelques photos, ils ont pu profiter ensemble des beignets offerts par des parents prévenants. Vive Carnaval!









Reconnaissance des oiseaux

Mardi 20 février 2018, les élèves du CP et du CE2 ont pu, tour à tour, profiter d'une initiation à la reconnaissance des oiseaux de nos contrées.

En effet, en visitant le verger école, les élèves ont formulé différentes questions au sujet des oiseaux.

Nadine KRAEMER, bibliothécaire, a donc invité Marc KELLER un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux - LPO.

Sous forme de domino et autres jeux, il a pu ainsi apporter quelques intéressantes réponses aux élèves.

Quel cirque!

Les élèves des classes de CP et de CM2 ont effectué un stage de cirque du 12 au 16 mars 2018, sous le chapiteau de « Graine de Cirque » à Strasbourg. Au programme : jonglerie, trapèze aérien, équilibre sur balle/fil ou cycle, acrobatie au sol et expression corporelle. Les élèves ont pratiqué de manière individuelle, en duo et en atelier, mais aussi en petits groupes mixtes (CP/CM2) afin de développer le respect, la coopération et la solidarité.

Durant cette semaine, les élèves, souriants et concentrés, ont eu envie

de progresser et de se dépasser. Les artistes en herbe sont repartis avec des étoiles pleins les yeux et de beaux souvenirs à raconter ...

L'école remercie les partenaires financiers (commune de Gries et association « Graines de mômes »), les parents accompagnateurs, ainsi que les animateurs de Graine de Cirque (Pierrot, Lucette, Christelle, Sylvain) qui ont réussi à emmener très loin les enfants dans l'univers magique du cirque.

Une très belle expérience.



Le retour aux 4 jours de classe par semaine

Il y a 4 ans, la réforme des rythmes scolaires venait bouleverser les habitudes des enfants et de leurs parents.

Dès la rentrée scolaire 2014, les horaires de classe ont été modifiés avec la mise en place des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) le vendredi après-midi.

Elles ont eu un certain succès grâce à l'implication et l'engagement des associations locales. Nous tenons encore à leur transmettre nos plus vifs remerciements.



En 2017, cette réforme est questionnée à nouveau et le ministre de l'Education Nationale propose diverses solutions. Les conseils d'école (élémentaire et maternelle) se sont prononcés à une majorité de 75% (après un sondage auprès des parents) pour le retour à la semaine de 4 jours. Cette proposition a été transmise par la Commune au Directeur Académique de l'Education Nationale (DASEN).

Dans l'attente de son accord, les élèves des écoles de Gries devraient donc avoir classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h à compter de la rentrée 2018.

Périscolaire



Un accueil de loisirs cet été

Comme toutes les années à pareille époque, l'ALEF organise cet été, du 09 au 27 juillet 2018, un accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans dans leurs locaux 1, rue du Presbytère.

Trois thèmes seront proposés aux enfants (un par semaine) : le conte, le cirque, et les couleurs, avec pour chaque thème, des activités de création, des jeux et des sorties.

Tarifs : entre 68.90 € et 89.60 € la semaine pour les habitants de Gries (+20% pour les autres communes)

Séances d'inscription le jeudi 24 mai 2018 et le lundi 04 juin 2018 de 17h à 18h30 (au Périscolaire).

Date limite d'inscription : mardi 19 juin 2018



Ludothèque



Activités de la bibliothèque



Venez jouez, découvrir des jeux le mercredi après-midi de 15h à 18h ainsi que chaque 3ème vendredi du mois. Vous serez accueillis à partir de 18h par le ludothécaire. Nul besoin de s'inscrire ou d'être inscrit à la bibliothèque. La ludothèque est ouverte à tous.

Prochaines soirées « jeux » vendredi 27 avril 2018, 18 mai 2018 & 15 juin 2018 à partir de 18h.

Place aux jeux

A partir du mois de mai, les jeux seront à l'honneur à la bibliothèque.

Les classes élémentaires seront accueillies afin de (re)familiariser les enfants avec les jeux de société.

Un tournoi de jeux de société sera organisé le samedi 09 juin 2018 à 14h. Participation gratuite sur inscription avant le 1er juin 2018.



Il y aura 2 catégories :

A partir de 10 ans

Arena, les Aventuriers du rail, Bang, Bazar Bizarre, Blokus, Dr Eureka, Dooble, Formule D, Kingdomino, Splendor, Wazabi

Adultes_

6 qui prend, 7 wonders, Abyss, Carcassonne Amazonas, Citadels, Dice Forge, Dominion, Les Inventeurs, Ilstambul, Kodama, Miniville, Timeline 1

En attendant le tournoi, tous ces jeux sont à découvrir à la bibliothèque aux horaires d'ouverture.



Le **jeudi 12 juillet 2018 à partir de 17h** en collaboration avec la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin sera organisée une soirée Afterwork lors de laquelle seront proposés :

jeux de sociétés - jeux vidéo - murder party

Lors de cette soirée nous accueillerons 10 participants. Inscriptions avant le 20 juin 2018.

Pendant les 3 premières semaines de juillet, l'équipe d'animation proposera un tournoi sur la console Wii. Le matériel sera mis à disposition par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.



Astronomie

Pour la 3ème année consécutive, la bibliothèque accueillera Alexandra HERRGOTT qui nous parlera des galaxies et nous contera leur histoire, le

vendredi 07 septembre 2018 à 19h.

Tout public à partir de 7 ans.





Portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer mais vous souhaitez cependant emprunter des livres ?

Contactez la bibliothèque au 03.88.72.36.72 ou par mail bibliothèque.gries@wanadoo.fr

La bibliothèque recrute

Vous avez du temps libre, les livres vous passionnent, le travail en équipe vous intéresse ?

Rejoignez l'équipe des bibliothécaires volontaires de Gries



Aménagement des horaires d'ouverture



Pendant les vacances de printemps

La bibliothèque sera ouverte

- le mercredi 25 avril 2018 de 15h à 18h
- le samedi 28 avril 2018 de 10h à 12h
- le mercredi 02 mai 2018 de 15h à 18h
- le samedi 05 mai 2018 de 10h à 12h

Ouverture aux heures habituelles à partir du mercredi 09 mai 2018

Pendant les vacances d'été

Horaires allégés (permanence les mercredis et samedis aux horaires habituels) pendant la période du 09 au 31 juillet 2018.

Fermeture complète du 1^{er} au 15 août 2018 Réouverture aux heures habituelles à compter du lundi 03 septembre 2018



Bibliothèque Municipale 62 rue Principale 67240 GRIES

Tél 03 88 72 36 72 courriel : bibliotheque.gries@wanadoo.fr www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleGries www.gries.eu (rubrique Vie Associative et Culturelle)

La page des associations

Association « Les Z'Arts de Gries »

La 3ème édition de la bourse des collectionneurs et maquettistes a eu lieu le dimanche 18 février 2018 à l'Espace « La Forêt ».

Les membres de l'association "les Z'Arts de Gries" remercient les visiteurs venus nombreux ainsi que les exposants villageois et des alentours ayant répondu présents à cette journée.



Une jolie visite entre les pièces de monnaies, cartes-postales, voitures et camions miniatures, poterie de Betschdorf, flacons de parfums, figurines Star Wars, légo, tire-bouchon... ainsi qu'une grande collection de dinosaures présentés par notre plus jeune collectionneur Hugo, âgé de 8 ans, qui assure la relève pour cette passion qui est de « collectionner ».

Notez d'ores et déjà qu'une 4ème édition se tiendra en 2019.



Pour tous renseignements

Mme Valérie MARTIN Présidente de l'Association Tél. 06 89 85 32 66 leszartsdegries@sfr.fr

<u>Tennis-Club</u>

Accès aux cours de tennis

Les beaux jours arrivent, le Tennis-Club de Gries vous propose, au tarif réduit de 70 €uro, l'accès aux courts de tennis

du 1er mai 2018 au 30 septembre 2018 (licence et clé d'accès aux cours inclus).



Finale du tournoi interne

dimanche 1er juillet 2018 à partir de 12h

Grand barbecue sous chapiteaux et sur réservation.

Renseignements, réservations & inscriptions Marina LAEUFER - **2** 06 87 29 78 71



Les « Amis de la Pétanque »

Le beau temps pointe enfin le bout du nez, il est temps de s'adonner aux plaisirs du jeu de boules. Les Amis de la Pétanque de Gries donnent rendez-vous aux boulistes le **vendredi soir dès 20h** (à partir du mois de mai 2018) pour partager leur passion au terrain plein air situé au 34, rue Principale à Gries.



Les Amis de la Pétanque de Gries organisent leur

GRAND TOURNOI DE PETANQUE

(par doublette)

dimanche 05 août 2018

Terrain plein air - 34 rue Principale

Inscription de 9h à 10h (4 € par personne) - Début du tournoi à 10h15

Déroulement du tournoi

- ♦ 1 phase de poules de 4 équipes,
- ♦ Les 2 premières équipes sont qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Principale » qui se déroulera à élimination directe,
- ♦ Les 2 dernières équipes seront qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Consolante » qui se déroulera à élimination directe.

Récompenses à partir des 1/4^e de finale du concours « Principale » et « Consolante ».

Pour une question d'organisation et surtout de timing, le repas de midi (au prix de 14 €) est obligatoire sur place (jambon braisé, frites et salade verte + fromage + dessert + café).

Restauration tout au long de la journée : grillades - Tartes flambées servies à partir de 18h

Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

La société des Arboriculteurs organise un cours de taille en vert le

vendredi 27 juillet 2018 à 17h

au verger école - rue des Tulipes à Gries

Cette séance sera complétée par un cours de reconnaissance d'insectes et maladies.



Cordiale bienvenue à toute personne passionnée par l'arboriculture, membre ou non de la société.



A noter dans vos agendas

Exposition fruitière

week-end des 13 & 14 octobre 2018

Espace "La Forêt" de GRIES.

© Club « Bon Accueil » de Gries-Kurtzenhouse

Après-midi cafégato

Le 12 janvier dernier, le Club « Bon Accueil » a fêté les rois avec la traditionnelle galette et le couronnement des reines d'un jour. Nous leur souhaitons qu'elles soient reines de manière pérenne.









Vendredi 09 mars 2018, la rencontre a été agrémentée par un dépaysement en Amérique du Nord. C'est dans une ambiance détendue que les membres attentifs ont écouté les explications de notre amie Simone qui nous a relaté son voyage au Canada, avec projection de nombreuses diapositives.



A partir du **vendredi** 13 avril 2018, les réunions « cafégato » du 2ème vendredi du mois auront lieu à la salle polyvalente de Kurtzenhouse.

Nouveau : « Gardez votre mémoire au top », un atelier d'initiation au jeu de belote et au jeu d'échec sera ouvert durant ces réunions.

Sortie printanière en car



Visite de Baden-Baden
jeudi 07 juin 2018
Départ à 9h
Bureau de Poste de Gries
Place de la Mairie de Kurtzenhouse



Barbecue

mardi 03 juillet 2018 à midi Rendez-vous à l'Espace « La Forêt » de Gries









Contact
Francis BOHN - Président - 203 88 72 38 53
fr.en6@orange.fr
http://bonaccueilgk.monsite-orange.fr

Société Athlétique

Rapide bilan de la saison...

En Bezirksliga, la saison s'est achevée fin décembre et notre équipe « seniors », coachée par Thierry MENTZIA, a terminé ce Championnat du Pays de Bade à une fort belle et honorable 2^{ème} place. Un grand bravo à nos lutteurs!



En ce début d'année, les Championnats individuels tiennent le haut du pavé :

- Le 14 janvier 2018, neuf lutteurs représentaient notre club lors du Championnat Senior « Grand Est » et trois lutteurs Alexis SCHULTZ, Loïc MENTZIA et Julien LEHMANN se sont qualifiés pour le Championnat de France des 16 et 17 février 2018 à Schiltigheim. Malheureusement, luttant dans des catégories très relevées, aucun de nos trois représentants n'est monté sur le podium.
- En catégorie Minimes Cadets Juniors, sept lutteurs étaient engagés dans le Championnat Individuel « Grand Est » en style Libre. Deux lutteurs Luka HEITZ et Théo GROSS se sont qualifiés pour le Championnat de France. Un seul lutteur Théo GROSS a fait le déplacement à Clermont Ferrand le 18 mars 2018, mais sans ramener de médaille.
- En attendant, les entraînements continuent en prévision du Championnat Individuel « Grand Est » Minimes Cadets Juniors en style Gréco qui se déroulera le 29 avril 2018 à Schiltigheim, avec espérons le, quelques titres et qualifications pour le Championnat de France de la part de nos licenciés.

Pour conclure, une mauvaise nouvelle ... notre TOURNOI DES JEUNES « *Challenge Kost* » organisé traditionnellement en Avril ou mai ne pourra pas avoir lieu cette année. En raison d'un planning d'occupation des salles très chargé, une seule date était disponible, mais à cette date un autre club de lutte avait déjà programmé son tournoi... Par conséquent, pour la 1ère fois depuis de nombreuses années, nos jeunes seront privés de leur compétition à domicile.

Football-Club

Et voilà la 2ème phase de la saison bien entamée, les résultats sont mitigés.

Seniors Féminines

Les féminines font de leur mieux et le bilan est plus que positif. Elles se classent à la deuxième place de leur groupe lors de la phase aller. Malgré un manque d'effectif, l'équipe a su montrer de la motivation et de l'envie à chaque match.



Seniors 1 et 2

L'équipe fanion, malgré les efforts et un début de saison laborieux, se retrouve dans le ventre mou du classement à la 5éme place. Le groupe est relativement jeune et il manque encore de régularité pour s'accrocher aux premières places. L'équipe étant capable de grosses performances mais également à l'inverse de s'incliner contre des équipes du bas de classement. L'équipe 2, qui cravache en cette 2ème période des matchs retour, affiche une victoire après l'autre. Victoire 5-0 contre Roeschwoog 3 et 3-1 contre Leutenheim 3. En dépit de cela, il faudra travailler dur à l'entrainement et continuer de progresser.



Section Jeunes

Nos jeunes prodiges Pitchouns, débutants, U11, U13, U15 s'illustrent de semaine en semaine. Ils défendent haut les couleurs du FC Gries aux quatre coins du département.

A noter notre tournoi de la Pentecôte réservé aux catégories U11 et U13 les samedi 19 & dimanche 20 mai 2018.

Venez nombreux.

Basket-Club - B.C.G.O.

En route vers la Pro B?





Demond WATT, l'américain du BCGO, meilleure évaluation du championnat Crédit photo – DNA – Franck KOBI

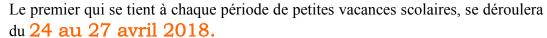
Les Géants Verts de Gries réalisent pour leur seconde année en NM1 (3^{ème} niveau français), une saison HISTORIQUE!

En effet, à l'heure actuelle, à 4 journées de la fin du championnat, ils comptent 4 victoires d'avance sur leur dauphin Saint Vallier. Mathématiquement si rien n'est encore joué, les villageois ont tous les atouts entre les mains pour décrocher le titre de champion de France NM1 le 5 mai prochain.

Toujours invaincus à domicile dans leur « Forest Arena », et après avoir réalisé une série de 17 victoires d'affilées, il reste 3 rencontres à domicile pour les griesois, dont le derby face aux voisins du BCS.

Stages Multisports

Deux stages auront lieu à l'Espace « La Forêt », pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans, basketteurs ou non, sportifs ou non.



Au programme de ces quatre jours, du basket les matins et des activités multiports les après-midis (football, baseball, hockey, sports de raquettes, ...). Le repas de midi est confectionné et cuisiné sur place par les bénévoles du club.

Vous trouverez la fiche d'inscription avec toutes les informations nécessaires sur le site du club (www.bcgo.net) ainsi que sous forme papier à la mairie de Gries.

Le second est également une semaine multisports, organisé en partenariat avec l'Animation Jeunesse de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn. Elle se déroulera du 06 au 10 août 2018. Les inscriptions et renseignements seront disponibles à partir de fin juin.

Une première année pour la CTC Basse-Zorn

Créée en juin 2017, la CTC Basse-Zorn, coopération de clubs entre le BCGO et Weyersheim, sur le secteur féminin, a bien évolué pour sa première année.

L'attention portée à la cohésion des différentes équipes et certains résultats ont porté leurs fruits et permet d'envisager un bel avenir.





A souligner également le travail commun sur la création d'une école d'arbitrage pour les jeunes des deux clubs. Plusieurs sessions d'apprentissage ont déjà eu lieu sous l'encadrement d'arbitres expérimentés comme Cyril FUNFROCK et Adrien DE COL.



Des projets pour le mois de juin

Le 04 juin 1988, la fusion entre le Club de Gries et le Club d'Oberhoffen a vu naître le nom du BCGO.

Le BCGO prépare des festivités pour fêter le 30ème anniversaire samedi 02 juin 2018

Animations et évènements à découvrir sur le site www.bcgo.net



Assemblée générale du Club

Elle se tiendra le **vendredi** 29 **juin** 2018 à l'Espace « La Forêt ». A cette période, tous les championnats seront terminés et nous espérons d'ores et déjà compter un bon nombre d'équipes lauréates parmi toutes celles engagées. Au-delà de la saison exceptionnelle que réalise notre équipe fanion, nous pouvons souligner les bonnes performances actuelles de :

- l'équipe masculine NM3, 2^{ème} ex-aequo de sa poule en championnat de France
- l'équipe masculine U15 Elite qui à la mi-saison a accédé à la poule haute du championnat de France
- l'équipe masculine U17, 1^{er} ex-aequo du championnat Régional
- l'équipe masculine U13, 2 ème du championnat Régional
- l'équipe masculine SM4, 1 ère de la division 4 départementale



L'équipe des U15 Masculins Elite

Inscriptions pour la saison 2018/2019

Les inscriptions pour la future saison sportive n'ouvriront qu'à partir de la première semaine du mois de juin. Comme chaque année, pour les catégories U7 et U9 (enfants nés entre 2010 et 2014), plusieurs séances d'essais seront mises en place en septembre, après la reprise de l'école.

Si vous souhaitez avoir des informations ou des renseignements complémentaires, nous vous invitons à nous contacter à bcgo@alsafix.com ou de consulter notre site internet www.bcgo.net - rubrique « inscriptions ».



Association « Les Graines de Mômes »

L'association continue son activité tout au long de l'année scolaire pour récolter des fonds redistribués aux écoles maternelle et élémentaire de Gries. Ces fonds sont laissés à la discrétion du corps enseignant pour financer des activités, des sorties ou du matériel selon les besoins rencontrés par les écoles.



Evènements passés

Nous vous avons proposé avant les fêtes de fin d'année une vente de fromages qui a été un franc succès au vu de la trentaine de commandes passées pour un poids total dépassant les 100kg. Cet évènement sera donc reconduit l'année prochaine à la même période pour le plus grand bonheur de vos papilles, avec toutefois un changement de fournisseur suite à quelques défauts de qualité relevés dans certains fromages.



L'animation « Boum Carnavalesque » devenue traditionnelle depuis la création de l'association a eu lieu mercredi 14 février. Plein de crêpes, de bonne musique et d'animations pour le plaisir des plus jeunes. Merci au DJ pour la musique et aux apprenties du CAP Petite Enfance du CFA André Siegfried pour leurs animations. Et enfin un grand merci pour votre aide pour la confection des gâteaux, la préparation et le rangement de la salle.

Evènements à venir

Pour conclure l'année scolaire en beauté, nous animerons comme il y a 2 ans, mais toutefois à la condition qu'il y ait suffisamment de parents inscrits pour nous aider, la restauration et la buvette lors de la fête de fin d'année de l'école maternelle du **vendredi 15 juin 2018**.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire via les cahiers des enfants dès que vous aurez les mots concernant votre participation à celle-ci, autant pour tenir les ateliers des enfants que pour tenir les stands de boisson, de nourriture ou encore pour l'installation ou le rangement de la salle!



Votre implication



Pour que les évènements que nous proposons tout au long de l'année se passent pour le mieux, nous sollicitons régulièrement votre soutien sous la forme de confection de gâteaux, de participation à la tenue des stands lors des animations, de la préparation de la salle et de son rangement. Nous savons pertinemment que sans votre aide nous n'irions pas bien loin et nous tenons donc à vous remercier de celle-ci, tant pour les évènements passés que pour ceux encore en préparation.

D'autre part, et bien que nous soyons une association dynamique, nous ne sommes que huit membres à composer son bureau, dont certains n'ont plus d'enfants scolarisés à Gries cette année. Nous serions confortés dans notre action si de nouvelles personnes motivées se joignaient à nous pour étoffer cette équipe active qui permet à notre association d'avancer. N'hésitez pas à prendre contact via notre adresse mail lesgrainesdemomes@gmail.com si vous souhaitez vous investir dès aujourd'hui ou même simplement vous renseigner sur nos besoins.

Pour rappel, notre association a pour unique vocation à récolter des fonds pour les financements des écoles. C'est un rôle indépendant des parents élus pour représenter les parents d'élèves de la maternelle ou de l'élémentaire. Même si certains parmi nous sont également élus représentants, une implication dans notre association ne vous lierait en rien à ces missions représentatives.

Paroisse Protestante

Marché aux Puces

Le mardi 08 mai 2018, la paroisse protestante de Gries-Kurtzenhouse organise son traditionnel marché aux puces.

Cette année, en raison des travaux en cours dans la rue de Bischwiller, cette manifestation sera déplacée et s'étendra dans les rues de la Forêt, la rue Neuve, la rue du Stade sur la partie longeant l'Espace « La Forêt » et sur l'ensemble du parking de ce lieu.



Fête Paroissiale



La paroisse protestante de Gries-Kurtzenhouse invite à sa fête paroissiale le **dimanche 24 juin prochain** avec un culte de fête et repas dans les jardins du presbytère. En cas de mauvais temps le culte aura lieu à l'église et le repas à l'Espace « La Forêt ».

Cette année, nous nous réjouissons particulièrement de la participation du « Groupe de chant » de la paroisse et du groupe folklorique D'Schwalmle. Jeux et animations seront proposés aux enfants.

Renseignements et réservation auprès du pasteur ou des conseillers presbytéraux.

Festival de l'orgue Silbermann

Après le formidable succès de la première édition, la paroisse protestante vous invite à son festival de l'orgue Silbermann, les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018.



Cette année, à nouveau un programme d'exception :

Samedi 15 à 19h : Marc BAUMANN - organiste titulaire de la cathédrale de Strasbourg

Samedi 15 à 20h : Guillaume NUSSBAUM - organiste titulaire de l'église Saint-Séverin à Paris depuis 2016,

et organiste titulaire de la cathédrale de Strasbourg

Dimanche 16 à 10h : culte de fête musical

Dimanche 16 à 11h : Pasteur HUTCHEN (sous réserve) - organiste

Dimanche 16 à 16h30 : Duo Vimaris- Wieland Meinhold - organiste de l'université de Weimar, Mirjam

MEINHOLD du Théâtre national allemand de Weimar - flute à bec et Soprano

Dimanche 16 à 17h30 : Martin GESTER - Directeur du Parlement de musique de Strasbourg.

(M. GESTER est un enfant du pays, puisque originaire de Weitbruch)

Paroisse Catholique

Repas paroissial

La paroisse catholique de Gries-Kurtzenhouse organise son repas paroissial le **dimanche 16 septembre 2018**.

Au programme:

10h - Grand'messe inter-paroissiale avec la participation des enfants et de la Chorale Sainte-Cécile de Gries.

A l'issue de la messe, repas avec la traditionnelle choucroute garnie servie à l'Espace « La Forêt ».

L'apéritif sera servi à partir de 11h45.

Le tirage de la grande tombola se fera au cours de l'aprèsmidi.

Pour les repas, s'inscrire auprès des responsables de la paroisse.



Association « HOPe »



Dans le contexte des tensions internationales que nous connaissons, des villageois de Gries, de Kurtzenhouse, de Weitbruch et d'autres, se mobilisent pour recevoir à Gries une famille de réfugiés syriens, accueillis légalement en France par le biais de la Fédération Nationale d'Entraide Protestante (FEP), elle-même partenaire des Autorités françaises.

Cette action est soutenue par les paroisses protestantes et catholiques locales.

La famille ALARIDI a emménagé dans notre commune et un collectif de bénévoles est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour que cette installation soit une réussite. Une association est en voie de création pour fédérer toutes ces bonnes volontés et recevoir les différentes aides possibles.

Cette information vous interpelle ? Vous souhaitez participer à cette belle histoire pour aider simplement cette famille à vivre (dons en temps, en nature, en argent ...) ? En attendant la création de l'association, contactez, pour tout renseignement, la paroisse protestante : paroisse-gk@orange.fr

L'association « **HOPe** » en cours d'enregistrement se fera un plaisir de rendre compte de son travail concernant cette belle action solidaire dans le prochain bulletin communal.



Informations pratiques

Collecte des ordures ménagères

En raison du 1er mai, la collecte sélective (poubelle jaune) est décalée au mercredi 02 mai 2018 au lieu du mardi 1er mai 2018 La collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelle bleue)

- du lundi 07 mai 2018 est avancée au samedi 05 mai 2018
- du lundi 21 mai 2018 est reportée au mardi 22 mai 2018

La collecte débutant tôt le matin, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille de la collecte.

rappel des horaires d'ouverture des déchèteries



Entre le 1er avril 2018 et le 31 octobre 2018, la déchèterie de Gries est ouverte le :



- lundi de 14h à 18h
- mercredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 14h à 17h
- samedi de 8h à 12 h et de 13h à 18h

Consultation juridique

En raison des travaux de restructuration de la mairie qui vont démarrer cet été, la mairie n'assurera plus de permanence juridique durant toute la phase des travaux.

Elles reprendront une fois que les travaux seront terminés.

Si vous le souhaitez, des permanences d'un avocat ont lieu à la Maison des Services à Bischwiller les premiers jeudis du mois sur RDV (03 88 53 73 73).



Poste



Le bureau de Poste de Gries sera fermé du 06 au 26 août 2018. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 27 août 2018. Durant cette période, l'offre de la Poste sera disponible au Bureau de Hoerdt, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.

Les services de la Poste et de la Banque Postale sont aussi accessibles en ligne :

www.laposte.fr; www.labanquepostale.fr

Vente de bois

Grande vente de bois aux enchères vendredi 07 septembre 2018 à 20h à la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt »





- Prix « Fond'Action Alsace »

L'association « FOND'ACTION ALSACE » soutient des projets originaux et innovateurs dans divers domaines : économique, culturel & artistique, société (*humanitaire, insertion, éducation, sport*), technique, scientifique et médical. Elle honore, par la remise de Trophées (pas d'argent), des personnes physiques ou morales qui par leurs réalisations contribuent au rayonnement de l'Alsace au-delà des frontières.

Toute personne porteuse d'un projet original, ambitieux et réalisable peut poser sa candidature. Un formulaire, téléchargeable sur le site internet de l'association (http://www.fondaction-alsace.com) est à remplir et à renvoyer avant le 05 mai 2018 à l'adresse suivante : Fond'Action Alsace, 56 Boulevard d'Anvers, 67000 STRASBOURG.



Prime à l'achat d'un vélo électrique

Le Pays d'Alsace du Nord est engagé depuis 2009 dans la transition énergétique du territoire. Afin de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture, une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique a été mise en place.

Matériel éligible : vélo à assistance électrique neuf équipé d'une batterie sans plomb

Montant de la prime : 10% du montant d'achat TTC plafonné à 250 € (prime limitée aux 100 premières demandes)

Remise complémentaire de 5% (plafonnée à 125 € ou équivalent en gratuité d'accessoires) des revendeurs de cycles d'Alsace du Nord (voir liste sur www.alsacedunord.fr)

Bénéficiaires:

- Personne physique majeure résidant en Alsace du Nord (liste des communes sur www.alsacedunord.fr)
- Une personne par foyer (même adresse de résidence)

Modalités: prime versée sur présentation

- d'une facture au nom du bénéficiaire datant de moins de 6 mois et comprise entre le 1/12/2017 et le 31/12/2019 ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- d'une pièce d'identité valide du bénéficiaire ;
- d'un RIB du compte pour le versement de la prime;
- d'une adresse mail pour la confirmation

Adresser les éléments :

Par mail: info@alsacedunord.fr

Par courrier: Pays d'Alsace du Nord – BP 70273 – 67504 HAGUENAU CEDEX

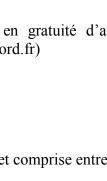


Le chèque-énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année en fonction de vos ressources fiscales (*revenu fiscal de référence*) et de la composition de votre foyer. Il est envoyé à l'adresse fiscale connue des services fiscaux.



Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée. Vous devez impérativement avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls, et habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr ; rubrique espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité.



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant



Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Jounée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique *(CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...)*. De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC.



La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

representation Renouvellement de carte d'identité ou passeport

n'attendez pas l'été!

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.



Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyages, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions :

- → en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- → en demandant le renouvellement dès maintenant, si nécessaire dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Bischwiller, Brumath, Haguenau, ...).

Nouveaux habitants et départs de la Commune

Il est conseillé aux nouveaux habitants de bien vouloir se déclarer en mairie lors de leur arrivée.

Il suffit de se présenter au secrétariat muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile ; une déclaration d'arrivée sera remplie et un formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale sera proposé.

Cette démarche permettra aussi de vous informer de la procédure d'inscription des enfants à l'école et sera nécessaire pour la mise à disposition des poubelles.



Par ailleurs, les personnes quittant la commune sont priées d'en informer la mairie en signalant la date de départ et la nouvelle adresse.

Cette démarche permettra la mise à jour du fichier domiciliaire et la liste électorale.



☞ PIG « Rénov'Habitat 67 »

Le Programme d'Intérêt Général «PIG « Rénov'Habitat 67 » vient d'être reconduit et va entamer sa 10ème année d'exercice

Un programme de soutien technique et financier de vos projets de réhabilitation du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de l'Etat et de l'Agence Nationale de l'Habitat

Permanences téléphoniques

les jours ouvrables de 9h à 12h au 03.88.68.37.00

Permanences ouvertes au public

Tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 13h30 à 15h à la Maison du Conseil Général de Haguenau (3 rue des Soeurs)

Tous les 1er et 3ème jeudis du mois de 17h à 18h à la

Maison des Services de Bischwiller (48 rue Georges Clémenceau)



→ Chasse: tirs de nuit



L'Association « Les Amis de la Chasse et de l'Environnement » de Gries a obtenu l'autorisation de pratiquer le tir de nuit de l'espèce sanglier sur le ban communal en application de l'arrêté préfectoral du 09 mars 2018. Les tirs se feront à partir de postes d'affûts fixes uniquement en plaine (hors forêts) par des tireurs dûment accrédités. L'autorisation est valable jusqu'au 31 octobre 2018.

Par ailleurs, l'Association de Chasse Communal du Ried Nord pratiquera le tir de nuit de l'espèces sanglier sur l'ensemble de ses lots de chasse en application de l'arrêté préfectoral du 11 avril 2018.

Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries,

n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.





r Communiqué de la Gendarmerie

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- protégez votre domicile par un système de fermeture fiable,
- soyez attentifs à vos clés,
- soyez vigilants sur les accès de votre domicile,
- avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité,
- ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile auprès de votre brigade de gendarmerie.

EN CAS D'ABSENCE





- ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences,
- donnez l'impression que votre domicile est habité,
- faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique,
- signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées,
- signalez tout fait suspect à la gendarmerie.

SI VOUS ÊTES VICTIMES D'UN CAMBRIOLAGE

- si vous présents pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque,
- prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr),
- protégez les traces et les indices.
- faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr



Promouvoir le dialecte

Chez la fleuriste Bi de Blüemehändlere - de Jacques PREVERT -



Un homme entre chez une fleuriste et choisit des fleurs la fleuriste enveloppe les fleurs l'homme met la main à sa poche pour chercher l'argent l'argent pour payer les fleurs mais il met en même temps subitement la main sur son cœur et il tombe

En même temps qu'il tombe
l'argent roule à terre
et puis les fleurs tombent
en même temps que l'homme
en même temps que l'argent
et la fleuriste reste là
avec l'argent qui roule
avec les fleurs qui s'abîment
avec l'homme qui meurt
évidement tout cela est très triste
et il faut bien qu'elle fasse quelque chose
la fleuriste
mais elle ne sait pas comment s'y prendre
elle ne sait pas
par quel bout commencer

Il y a temps de chose à faire avec cet homme qui meurt ces fleurs qui s'abîment et cet argent cet argent qui roule qui n'arrête pas de rouler. E Mann geht bi-n-ere Blüemehändlere nin un schwasiert Blüeme d'Blüemehändlere wickelt d'Blüeme in de Mann langt mit de Hand in de Sack fer's Geld erüs ze hole 's Geld fer d'Blüme ze bazehle awwer ze glicher Zit lajt er pletzlich d'Hand auf sin Herz un er kejt anne

Ze glicher Zit wie-n-er annekejt rollt's Geld uf'm Bodde nüs un noh keje d'Blüeme anne ze glicher Zit wie de Mann ze glicher Zit wie's Geld un d'Blüemehändlere blit do stehn mit'm Geld wo rollt mit de Blüeme wo wäldi wäre mit'm Mann wo stirbt nadiirlich isch diss alles arig trüürig un doch müess sie ebbs mache d'Blüemehändlere awwer sie weis nitt wie's anfasse sie Weiss nit an wellem End anfange

Es gibt so viel ze mache mit dem Mann wo stirbt mit denne Blüeme wo wäldi wäre un mit dem Geld dem Geld wo rollt wo nimm' ufheert ze rolle.



Manifestations



AVRIL 2018

Dimanche 22	17h	Basket : Gries / Sorgues (NM1)	Espace « La Forêt »
Mardi 24 au vendredi 27		Basket : Stage Multisports	Espace « La Forêt »
Vendredi 27	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale
Samedi 28	18h	Football : Gries (féminines) / Hohengoeft	Stade Municipal
Dimanche 29	16h	Football Gries 1 / Kilstett 2	Stade Municipal



MAI 2018



Mardi 1 ^{er}	20h	Basket : Gries / Centre Fédéral (NM1)	Espace « La Forêt »
Samedi o5	20h	Tennis : dîner dansant	Espace « La Forêt »
Samedi o5	20h	Basket : Gries / Souffelweyersheim (NM1)	Espace « La Forêt »
Mardi o8	7h-18h	Marché aux puces de la Paroisse Protestante	Rues de la Forêt, Neuve, du Stade et parking Es- pace « La Forêt »
Mardi o8	10h45	Cérémonie au Monument aux Morts	Place de la Mairie
Vendredi 11	19h	Football : Gries (féminines) / Stbg RCSA 2	Stade Municipal
Vendredi 18	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale
Samedi 19 Dimanche 20		Football : tournoi de la Pentecôte	Stade Municipal
Dimanche 20	15h30	Basket : Gries / Horbourg-Wihr (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
Jeudi 24	17h-18h30	Inscriptions Accueil de loisirs	Périscolaire
Dimanche 27	17h	Football Gries 1 / Kurtzenhouse 1	Stade Municipal



JUIN 2018



Vendredi 1 ^{er}	20h	Football : Gries (féminines) / Kilstett	Stade Municipal
Samedi 02		Festivités du 30 ème anniversaire du BCGO	Espace « La Forêt »
Jeudi 07	9h	Sortie à Baden-Baden	Club « Bon Accueil »
Lundi 04	17h – 18h30	Inscriptions Accueil de loisirs	Périscolaire
Samedi og	14h	Tournoi de jeux de société	Bibliothèque Municipale
Samedi og	18h	Football : Gries (féminines) / Stbg Musau 2	Stade Municipal
Dimanche 10	16h	Football Gries 1 / Niederroedern	Stade Municipal



Vendredi 15	18h	Ludothèque : soirée jeux	Bibliothèque Municipale
Vendredi 15	16h	Kermesse de l'école maternelle	Espace « La Forêt »
Mercredi 20	18h30	Fête de la Musique	Espace « La Forêt »
Dimanche 24		Fête de la Paroisse Protestante	Jardin du Presbytère
Mercredi 27	19h	Ecole de Musique : Audition de fin d'année	Espace « La Forêt »
Vendredi 29		Mini-Olympiades de l'école maternelle	Espace « La Forêt »
Vendredi 29	20h	Assemblée Générale BCGO	Espace « La Forêt »

JUILLET 2018



Mardi o3	12h	Barbecue du Club « Bon Accueil »	Espace « La Forêt »
Dimanche 1 ^{er}	12h	Finales du tournoi interne + barbecue	Tennis-Club
Du 09 au 27	8h à 18h	Accueil de loisirs Vacances d'été	Périscolaire
Jeudi 12	17h	Soirée « Afterwork » Jeux	Bibliothèque Municipale
Vanaduadi sa	20h30	Célébration de la fête Nationale	Monument aux Morts
Vendredi 13	23h	Soirée dansante et feu d'artifice	Espace « La Forêt »
Vendredi 20 au dimanche 22		Seefest du Ohmbachsee	Gries-Palatinat
Vendredi 27	17h	Arboriculteurs : cours de taille en vert	Verger-Ecole Rue des Tulipes



AOUT 2018

Dimanche o5	9h	Tournoi de pétanque	Terrain plein air 34 rue Principale
Du 1 ^{er} au 15		Congés annuels	Bibliothèque Municipale
Du 06 au 26		Fermeture du bureau de Poste	
Dimanche 26		Fête d'été des Sapeurs-Pompiers	Salle Culturelle de Kurtzenhouse

SEPTEMBRE 2018



Vendredi o7	19h	Animation « astronomie »	Bibliothèque Municipale
Vendredi 07	20h	Vente de Bois	Espace « La Forêt »
Samedi 15 Dimanche 16		Festival de l'Orgue Silbermann	Eglise Protestante
Dimanche 16		Fête de la Paroisse Catholique	Espace « La Forêt »



GRIES'INFOS

Directeur de la publication : HOFFSTETTER Eric

Rédaction : Equipe Communication Impression : Impressions François Infographie : STURNY Carine Dépôt légal : Avril 2018

Crédits photos : Commune de Gries

PAUL Michel

mairie-gries@wanadoo.fr

